



Solidaires
Union syndicale

Communiqué de presse

Paris, le 8 novembre 2021

Ouverture du mouvement : un droit à la mobilité largement entravé par les suppressions de poste !

Les personnels de l'Éducation nationale qui souhaitent participer aux opérations de mutation sont invités à saisir leur demande entre le 9 novembre et le 30 novembre 2021. SUD éducation a pour objectif de garantir le droit à la mobilité des personnels ainsi que l'égalité de traitement entre tou·tes. Il est primordial d'être accompagné·e par un syndicat pour faire ses vœux mais aussi afin de vérifier le calcul du barème. SUD éducation a mis au point un outil pour les personnels afin qu'ils calculent leur barème, qu'ils consultent pour information les barres d'entrée des années précédentes et qu'ils puissent être accompagnés individuellement par des syndicalistes expérimenté·es dans leur démarche :

<https://mutations.sudeducation.org/>

Le mouvement : un révélateur de la politique de Blanquer

Cette année, malgré l'opposition des organisations syndicales, le mouvement est complété par un mouvement sur postes à profil (« POP »). Ce mouvement correspond à une volonté du ministère de déroger de plus en plus aux règles collectives et transparentes de mutation des personnels. De même, les règles du mouvement mettent au jour les futures attaques du ministre contre les personnels qui exercent en éducation prioritaire puisque l'affectation dans un établissement contractualisé (CLA) va apporter une bonification inférieure à celle de l'affectation sous label REP ou REP+. Le passage de la labellisation à la contractualisation engendre une baisse des bonifications pour les personnels. Le ministre choisit au contraire d'augmenter les bonifications pour les personnels agrégés hors classe et classe exceptionnelle. Cette politique est inacceptable puisqu'elle pénalise les collègues qui enseignent dans les zones les plus diffi-

Fédération SUD Éducation
31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12
fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org

ciles et elle favorise une minorité de personnels en fin de carrière et déjà mieux rémunérés.

Un mouvement figé par le manque de postes

Actuellement dans de nombreux départements et académies, les barres d'entrée sont trop hautes. En effet, les suppressions de postes et la substitution des postes de personnels titulaires par des heures supplémentaires ou par des personnels non-titulaires ont pour effet de figer le mouvement et d'entraver la mobilité des personnels.

Alors que la question environnementale est au centre de nos préoccupations, il est temps de mettre en œuvre un autre modèle social qui limite les transports pour se rendre sur le lieu de travail et qui permette aux personnels de travailler et de vivre au même endroit. Il faut ouvrir des postes afin de baisser le nombre d'élèves par classe et améliorer les conditions de travail en particulier dans les territoires dans lesquels l'État a le plus de difficulté à fidéliser les agent·es mais il faut également cesser de fermer des classes, des écoles ou des collèges dans les zones rurales.

SUD éducation revendique des ouvertures de poste et un recrutement massif qui permettront de fluidifier le mouvement.

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

📞 01 58 39 30 12

✉️ fede@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org

